

Conditions d'accréditation des formateurs PSSM France

- Février 2026 -

L'accréditation pour délivrer des formations de secouristes PSSM France s'obtient dans le cadre d'une évaluation qui se déroule pendant la formation de formateurs.

Les niveaux d'accréditation¹

À l'issue de sa formation et de son évaluation, l'apprenant formateur peut être :

- Accrédité sans réserve, il peut donc organiser des formations de secouristes PSSM France
- Accrédité avec réserve

Les accréditations avec réserve*

Le statut d'accréditation avec réserve est temporaire et valable 6 mois à compter du dernier jour de la formation de formateurs.

Toute situation exceptionnelle pourra être transmise à PSSM France et sera étudiée au cas par cas.

Il existe 3 niveaux d'accréditation avec réserve :

Niveau 1

Coanimer 1 session en binôme avec un superviseur*

Dans la situation où l'apprenant formateur est accrédité avec une réserve de niveau 1, PSSM fournit la liste des superviseurs que l'apprenant formateur peut contacter pour organiser la coanimation. Une fois celle-ci réalisée, l'apprenant formateur doit remplir son bilan formateur et le superviseur la grille d'évaluation et son bilan. PSSM organise alors un jury d'accréditation.

Niveau 2

Coanimer 1 session en binôme avec un superviseur*

Dans la situation où l'apprenant formateur est accrédité avec une réserve de niveau 2, PSSM fournit la liste des superviseurs que l'apprenant formateur peut contacter pour organiser la coanimation. Une fois celle-ci réalisée, l'apprenant formateur doit remplir son bilan formateur et le superviseur la grille d'évaluation et son bilan. Il faut également repasser l'évaluation, qui permet de mieux assimiler le contenu, le discours et le processus pédagogique, avec une vérification par un instructeur. PSSM organise alors un jury d'accréditation.

Niveau 3

Faire une formation de formateurs et/ou gagner une expérience d'animation

Il faut animer 2 sessions en binôme avec des instructeurs.

Il faut également repasser l'évaluation (réservé pour des cas où beaucoup de travail semble nécessaire pour atteindre le niveau). Les supports pédagogiques de PSSM ne sont pas remis à cette occasion.

** Les superviseurs sont validés par PSSM France. La supervision peut avoir lieu sur une session du superviseur ou sur une session organisée par l'apprenant formateur. Dans tous les cas, l'apprenant formateur étant encore considéré en formation, la recette financière revient au superviseur.*

¹ Décision prise durant le Bureau du 26 janvier 2026

Validité de l'accréditation

> POUR TOUTE ACCRÉDITATION, LEVÉE DE RÉSERVE OU RENOUELEMENT D'ACCRÉDITATION À COMPTER DU 1ER JANVIER 2025 :

Une attestation d'accréditation sera délivrée par PSSM France à tout formateur accrédité, pour une durée de 3 ans, à partir de sa date d'accréditation ou de la date de sa levée de réserves (dans le cas d'une accréditation avec réserves).

Pour pouvoir maintenir la validité de son accréditation, le formateur devra :

- Animer au minimum **quatre formations par an**, soit douze formations dans les 36 mois suivant son accréditation (tous modules confondus)
- Mettre à jour ses connaissances et participer à toute action de mise à jour organisée par PSSM France
- Participer à la communauté de formateurs qui va progressivement se structurer pour soutenir et faire progresser les formateurs et ajuster si besoin les pratiques

Ces modalités seront précisées dans la convention d'engagement PSSM France, signée conjointement par PSSM France et le formateur accrédité au moment de l'accréditation.

Les dérogations pour des situations personnelles exceptionnelles ne sont pas envisagées à ce stade.

> FORMATEURS ACCRÉDITÉS AVANT LE 1^{ER} JANVIER 2025

Lors de la demande de renouvellement de son accréditation pour une nouvelle période de 3 ans, le formateur devra s'engager sur les nouvelles règles en vigueur (voir paragraphe ci-dessus : « Formateurs accrédités à partir du 1^{er} janvier 2025 »).

Dans ce cas, une nouvelle convention d'engagement sera signée avec PSSM France.